

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Lydia Becker, 26 février 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Lydia Becker, 26 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 2 p. (389r, 390v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Lydia Becker, 26 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51785>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 février 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Becker, Lydia \(1827-1890\)](#)

Lieu de destination 28, Jackson's Row, Manchester (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin remercie Becker pour sa lettre du 8 février 1886. Il l'informe que le suffrage des femmes est indiqué dans le programme complet des réformes préconisées par le journal *Le Devoir*. Il lui envoie le numéro du *Devoir* du 28 juin 1885 dans lequel figure la revendication de l'égalité civile et politique de l'homme et de la femme. Il lui explique que cette égalité est pratiquée au Familistère. Il lui signale que le droit des femmes est défendu dans son livre *Le gouvernement*, en vente chez Sampson Low Company au 188, Fleet street à Londres. Il la remercie de l'envoi régulier du journal *Women's suffrage*.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Féminisme](#)

Personnes citées [Sampson Low Company](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Women's suffrage journal., Londres, 1870-1890.](#)

Lieux cités [188, Fleet Street, Londres \(Royaume-Uni\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
26 février 1886

Chère Madame

J'ai l'honneur de vous
remercier de votre lettre
du 4^e.

Concernant l'observation
que vous me faites à
propos du suffrage des
femmes, j'ai à vous
faire observer que si la
question n'est point
formellement écrite au
rang des articles du
Programme politique

Madame Marie Perrier

D'actualité du Devoir,
elle est complètement
indiquée dans le programme
complet des réformes
préconisées par le Devoir.

Je vous envoie par
ce courrier un numéro
du 28 juin 1886 portant
au N^o 7 et souligné en
rouge ces mots :

Egalité civile et politique
de l'homme et de la femme.

Cette égalité est non
seulement proclamée mais
appliquée au Familistère ;
toutes les femmes sont
électorales et éligibles exact.

ment comme les
hommes dans tous
les conseils d'admini-
stration de la
société.

Dans mon volume
Le Gouvernement,
en vente, à Londres
chez M^r M. Sampson Low
et C^{ie}, 186 Fleet Street
E. C. le droit des femmes
est posé et défendu de
la page 117 à la page
137, et je serais heureux
d'avoir votre sentiment
sur mes idées à cet

égard.

Veuillez agréer,
chère Madame,
avec mes remerciements
pour l'envoi régulière
de votre excellent
journal *Woman's*
suffrage, l'assurance
de ma plus haute
considération

W. D. G.